



20 | MARS | 2024 • 85^E ÉDITION

L'ÉCHO MUNICIPAL
BULLETIN D'INFORMATION DE LA VILLE DE MAGOG

VILLE.MAGOG.QC.CA
819 843-3333



Dernière parution de l'Écho municipal dans le Publisac

MAGOG
un employeur

Estival
de nature



Plusieurs emplois
étudiants disponibles :

- Animateur.trice (Club ados)
- Animateur.trice (Club été)
- Aide-animateur.trice
- Accompagnateur.trice spécialisé.e
- Surveillant.e aux plateaux sportifs

MACARRIEREAMAGOG.CA



ENVIRONNEMENT



PROFITEZ DU NOUVEL HORAIRE ESTIVAL DE L'ÉCOCENTRE



Dès le 2 avril, l'écocentre proposera de nouvelles heures d'ouverture bonifiées. En plus de l'horaire estival régulier, il sera désormais ouvert le dimanche et le jeudi soir!

Horaire estival de l'écocentre (avril à novembre)
Mardi au mercredi : 8 h 30 à 15 h 30

Jeudi : 8 h 30 à 19 h

Vendredi au dimanche : 8 h 30 à 15 h 30

Arrivez au moins 30 minutes avant la fermeture de l'écocentre pour décharger vos matières. Rappelons qu'une carte de citoyen valide est obligatoire pour accéder à l'écocentre.



CÉLÉBRER LA JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU

Le 22 mars prochain, à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, voici 7 conseils pour consommer l'eau de façon responsable.

- Privilégiez la douche plutôt que le bain;
- Fermez le robinet pendant le brossage des dents et le rasage;
- Faites la vaisselle dans un évier rempli d'eau plutôt que de laisser couler l'eau en continu;
- Limitez le temps passé sous la douche;
- Remplissez la piscine selon la réglementation;
- Installez des aérateurs sur les robinets;
- Procurez-vous un baril récupérateur d'eau de pluie grâce à notre programme de subvention.

Pour en savoir plus, consultez le Guide de l'écocitoyenneté : ville.magog.qc.ca/guide-ecocitoyennete



ÉVITER LE GEL DANS LE BAC BRUN

Voici quelques conseils pour éviter que les aliments déposés dans le bac brun ne gèlent :

- Déposez un morceau de carton ou un grand sac en papier au fond du bac;
- Déposez les matières dans des sacs en papier ou faites des papillotes avec du papier journal;
- Évitez d'y mettre des liquides et gardez le couvercle du bac fermé;
- Si possible, gardez le bac à l'abri jusqu'à la veille de la collecte.

DISPOSEZ ADÉQUATEMENT DE VOS RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

Vous devez vous départir de résidus domestiques dangereux? Apportez-les à l'écocentre!

- Fiez-vous aux étiquettes pour les reconnaître;
- Gardez-les dans leur contenant original avec l'étiquette et assurez-vous qu'ils soient fermés hermétiquement.

Comment reconnaître les produits domestiques dangereux ?

On trouve sur l'étiquette des produits domestiques dangereux un ou plusieurs de ces pictogrammes :



CORROSIF



INFLAMMABLE



TOXIQUE



EXPLOSIF

ÉVITEZ LES FERTILISANTS ET LES PESTICIDES



Entretenir un terrain à l'aide de fertilisants et de pesticides peut avoir des impacts négatifs pour l'environnement. Pour minimiser ces impacts, conformez-vous à la réglementation municipale.

Si vous confiez votre entretien à un entrepreneur spécialisé, assurez-vous qu'il détient un certificat d'enregistrement annuel délivré par la Ville.

SÉCURITÉ INCENDIE

VÉRIFIEZ VOS AVERTISSEURS DE FUMÉE



Saviez-vous que :

- Les bâtiments résidentiels doivent être munis, au minimum, d'un avertisseur de fumée par étage;
- Les constructions neuves doivent être équipées d'avertisseurs de fumée de type électrique et ils doivent être installés dans chaque chambre à coucher;

- Tous les avertisseurs de fumée doivent être remplacés aux 10 ans.

En savoir plus : ville.magog.qc.ca/cpi

DISPOSEZ DES CENDRES SÉCURITAIREMENT



Voici quelques conseils de sécurité :

- Laissez refroidir les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé avec un couvercle, à l'extérieur et loin de tout matériau combustible (mur de maison, plancher de galerie, abri temporaire, etc.);

- Après au moins une semaine, vérifiez que les cendres soient bien refroidies avant de les déposer dans le bac brun.

En savoir plus : ville.magog.qc.ca/cpi

SÉANCES PUBLIQUES



SÉANCES ORDINAIRES

Mardi 2 avril, 19 h

Lundi 15 avril, 19 h

En personne : Salle du conseil, 2^e étage de l'hôtel de ville

En ligne : NousTV (HD 555), Epico 100 et webdiffusées en direct sur la

page Facebook et la chaîne YouTube de la Ville.

Posez vos questions sur le fil de la publication en direct sur Facebook ou par téléphone au **819 843-3333, poste 444**.

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL EN BREF



VISIONNEZ L'ÉMISSION VOTRE CONSEIL MUNICIPAL EN BREF

Vendredis 5 et 19 avril

Pour connaître les faits saillants des dernières séances! Diffusion sur NousTV et la page Facebook de la Ville

ville.magog.qc.ca/emission-conseil-bref

BUREAUX FERMÉS



CONGÉ DE PÂQUES | OUVERTS OU FERMÉS?



Les bureaux municipaux seront fermés le **vendredi 29 mars et le lundi 1^{er} avril**.

L'écocentre et la bibliothèque seront fermés le **dimanche 31 mars et le lundi 1^{er} avril**.



TRAVAUX PUBLICS



SURVEILLEZ LE BALAYAGE DE RUES

Le nettoyage printanier des rues débutera au cours des prochaines semaines sur tout le territoire.

Ces travaux sont effectués en trois étapes :

1. Le balai mécanique ramasse les gros résidus (roches, gravier, etc.);
2. Le balai aspirateur enlève la poussière (sable);
3. Le camion-citerne nettoie la surface de la chaussée.

Pour savoir quand votre rue sera nettoyée, consultez la carte des zones par ordre de priorités : ville.magog.qc.ca/menage-printemps



DISPOSEZ DES ABRASIFS ACCUMULÉS SUR VOTRE TERRAIN

Balayez dans la rue les abrasifs qui se trouvent sur votre terrain, en évitant de faire des tas. Les abrasifs sur les rues publiques pavées seront ramassés lorsque la Ville procédera au nettoyage des rues. Il est interdit de mettre le gravier et le sable dans les bacs de matières résiduelles.



SIGNELEZ LES NIDS-DE-POULE

Après avoir connu un hiver en dents de scie avec des périodes répétées de gel et de dégel, nos équipes ont commencé l'opération de colmatage des gros nids-de-poule sur le territoire de Magog.

Saviez-vous que :

- L'eau est la principale responsable de l'apparition des nids-de-poule. Elle s'infiltré dans la structure de la chaussée par des fissures présentes dans le pavage et gèle lors de la baisse des températures la nuit. C'est ce qui fait gonfler la fondation et provoque de nouvelles fissures, puis des nids-de-poule;
- L'asphalte tiède est la méthode la plus durable pour colmater les nids-de-poule;
- Pour que le colmatage soit le plus efficace possible, les nids-de-poule doivent être exempts de neige et d'eau.

Pour signaler la présence de nids-de-poule, contactez le Service GO :

- Par Internet : gomagog.com
- Par téléphone : 819 843-3333

Merci de votre collaboration!

NETTOYAGE ANNUEL DU RÉSEAU D'AQUEDUC

Afin d'assurer la qualité de l'eau potable, nous effectuons le nettoyage annuel du réseau d'aqueduc.

Si l'eau semble rouillée ou brouillée, laissez couler l'eau froide jusqu'à ce qu'elle redevienne incolore (environ une dizaine de minutes).

Inutile de faire bouillir l'eau.



COMMUNICATIONS



DERNIÈRE PARUTION DE L'ÉCHO MUNICIPAL DANS LE PUBLISAC

À compter du 17 avril, Le Reflet du Lac cessera d'être distribué par Publisac. Il sera possible de se le procurer dans différents points de dépôt sur le territoire de Magog.

L'Écho municipal continuera d'être publié dans Le Reflet du Lac. Notre prochaine publication est prévue le 24 avril.

Procurez-vous un exemplaire dans l'un des points de dépôt disponibles dans les lieux municipaux :

- Bibliothèque Memphrémagog
- Centre communautaire
- Hôtel de ville
- Parc des Braves

CULTURE, SPORTS ET VIE COMMUNAUTAIRE



BIENTÔT! INSCRIPTIONS AU CLUB ÉTÉ ET AU CLUB ADOS

Dès le vendredi 19 avril, 13 h 30

Les inscriptions au Club été et au Club ados débuteront le vendredi 19 avril prochain, à compter de 13 h 30. Pour inscrire vos enfants, rendez-vous sur le site Internet de la Ville de Magog au ville.magog.qc.ca/inscriptions-club-ete.

Les places sont limitées et les paiements pourront uniquement être effectués par carte de crédit.

À noter que pour procéder à l'inscription, la carte de citoyen valide est obligatoire pour le parent qui remplit la demande et pour les enfants à inscrire.

Le renouvellement des cartes doit être fait avant l'inscription.

Le renouvellement par téléphone ne sera pas possible le jour de l'inscription.

PERMIS ET INSPECTION



VOUS AVEZ DES PROJETS DE CONSTRUCTION CET ÉTÉ? DEMANDEZ UN PERMIS

Demandez un permis dès aujourd'hui! Durant la période estivale, nos délais d'émission de permis sont plus élevés qu'à l'habitude.

Prenez de l'avance et faites votre demande en ligne dès maintenant!

En savoir plus : ville.magog.qc.ca/permis

FINANCES



COMMENT PAYER LE DEUXIÈME VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES?

Date limite : **lundi 22 avril**

Modes de paiement :

En ligne : ville.magog.qc.ca/paiement-taxes;

- Par chèque : déposé dans la chute prévue à cet effet à l'hôtel de ville (7, rue Principale Est) ou par la poste;
- Par l'entremise des institutions bancaires participantes.
- Aucun paiement en personne n'est accepté.

Saviez-vous que vous pouvez maintenant consulter votre compte de taxes en ligne?

Inscrivez-vous au ville.magog.qc.ca/compte-taxes



VILLE DE
Magog

MA GOG CULTURE

PROGRAMMATION
MARS - AVRIL 2024

\ ACTIVITÉS À LA BIBLIOTHÈQUE MEMPHRÉMAGOG

- 🕒 **TOUTES LES ACTIVITÉS SONT GRATUITES**
- 📍 Salle Kathleen-Milne
- 📅 Réservation en ligne requise \ ville.magog.qc.ca/billets
Information : 819 843-3333, poste 899

JEUNESSE

Activité Viens bouger pendant ta pédaço!
Vendredis 29 mars, 19 avril et 3 mai \ 14 h à 15 h

- 😊 Enfants 8 ans et +

Heure du conte et bricolage
Samedis 6 avril, 20 avril, 4 mai et 18 mai
\ 10 h 30 à 11 h 30

- 😊 Enfants de 3 à 5 ans

Conte et yoga
Jeudis 18 avril et 16 mai \ 10 h 30 à 11 h 30

- 😊 Parents et enfants de 6 mois à 3 ans



ADULTES

Gym Neurones
Mercredis 27 mars, 24 avril et 22 mai \ 13 h 30 à 15 h



Tricot libre
Jeudis 28 mars, 11 et 25 avril, 9 et 23 mai \ 13 h à 16 h

- 📍 Entrée libre

Café Techno
Mardis 2, 16 et 30 avril \ 10 h à 12 h

- 📍 Entrée libre



\ MAISON MERRY

Chasse aux cocos de Pâques avec énigmes à saveur historique
Samedi 30 et dimanche 31 mars \ 13 h à 16 h

- \$ Activité payante

Observation de l'éclipse solaire avec un sténopé
Lundi 8 avril \ 13 h 30 à 15 h

- 🕒 **GRATUIT**

Merry sucrés : Animation, concours et jeux d'antan
Samedi 13 et dimanche 14 avril \ 13 h à 16 h

- 🕒 **GRATUIT** : accès extérieur

- \$ Dégustations payantes



\ MÉTIERS D'ARTS

Atelier sur le piquage de courtepointes
Samedi 23 mars \ 9 h 30 à 12 h

- 🕒 **GRATUIT** : membre des Courtepointes de Magog
- \$ 25 \$: non-membre
- 📍 65, rue Saint-Jacques Ouest



\ SPECTACLE JEUNE PUBLIC ET FAMILLE

Zak le dompteur de défis
Dimanche 7 avril \ 15 h à 16 h

- 😊 Enfant : 7 \$
- Adulte avec carte de citoyen de Magog : 7 \$
- Adulte sans carte de citoyen de Magog : 15 \$
- 📍 Espace culturel de Magog
- 📅 Réservation en ligne requise : ville.magog.qc.ca/billets



\ EXPOSITIONS

- 🕒 **GRATUIT**

Imazines – Foire de zines et d'art imprimé
Dimanche 14 avril \ 12 h à 16 h 30
Entrée libre

- 📍 Salle Ovila-Bergeron - Centre communautaire

Les attaches
Jusqu'au 28 avril

- 📍 Centre d'arts visuels de Magog – Galerie

Points de vue
Jusqu'au 28 avril

- 📍 Centre d'arts visuels de Magog – Galerie



\ CONFERENCES

- 🕒 **GRATUIT**

Riopelle philatélique
Dimanche 21 avril \ 13 h 30 à 15 h

- 📍 Salle Kathleen-Milne – Bibliothèque Memphrémagog
- 📅 Réservation en ligne requise : ville.magog.qc.ca/billets

La proche aidance, un sujet qui nous concerne tous!
Jeudi 25 avril \ 13 h 30 à 15 h 30

- Entrée libre
- 📍 Espace culturel de Magog

